

**SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE**  
**DU GENRE ENOPLOMETOPUS A. MILNE EDWARDS**  
**DU GOLFE DE GUINÉE :**  
**ENOPLOMETOPUS CALLISTUS NOV. SP.**  
**(Crustacea, Decapoda, Homaridea)**

Par A. INTÈS et P. LE LœUFF

Le genre *Enoplometopus* A. Milne Edwards compte actuellement quatre espèces, après la mise au point de GORDON, 1968, qui démontre l'identité de *E. antillensis* Lutken et de *E. dentatus* Miers.

Ce sont :

— *Enoplometopus dentatus* Miers, 1880, connu de Sainte-Hélène et des Antilles.

— *Enoplometopus occidentalis* (Randall, 1840), de l'Indo-Pacifique : Natal, Ile Maurice, Hawaï, côte nord-ouest américaine, Ambon, Banda.

— *Enoplometopus pictus* A. Milne Edwards, 1862, dont le seul exemplaire connu vient de l'île de la Réunion.

— *Enoplometopus holthuisi* Gordon, 1968, de Banda (Indo-Pacifique).

Une cinquième description se rapporte à un stade post-larvaire ; il s'agit de *Enoplometopus longirostris* De Man, 1888, Indo-Pacifique.

Une sixième espèce a été découverte à Annobon (Golfe de Guinée) lors des campagnes de la *Calypso* en 1956 et doit être bientôt décrite par J. FOREST.

Le genre est donc tropical et n'a été rencontré jusqu'à présent qu'à de faibles profondeurs.

Les deux exemplaires de la nouvelle espèce, que nous désignons sous le nom d'*Enoplometopus callistus*<sup>1</sup>, ont été capturés par des chalutiers ivoiriens à quelques jours d'intervalle à la fin du mois de mai 1968. Leur taille et leur beauté les rendent particulièrement remarquables.

L'un des échantillons a été pêché dans le suroît de Takoradi (Ghana) (5°30'N, 2° W, approximativement) par 48 mètres sur un fond à Gorgones. De taille plus petite, il a cependant été choisi comme holotype car il possède tous ses appendices. Il est déposé au laboratoire de Zoologie (Arthropodes) du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. L'origine du second n'a pu être déterminée. Il a perdu le chélicépède gauche et les antennes et est conservé au Centre de Recherches Océanographiques d'Abidjan. Les deux exemplaires ont pu être examinés et photographiés en couleur à l'état frais. Leur longueur totale res-

1. De κάλλιστος, très beau.

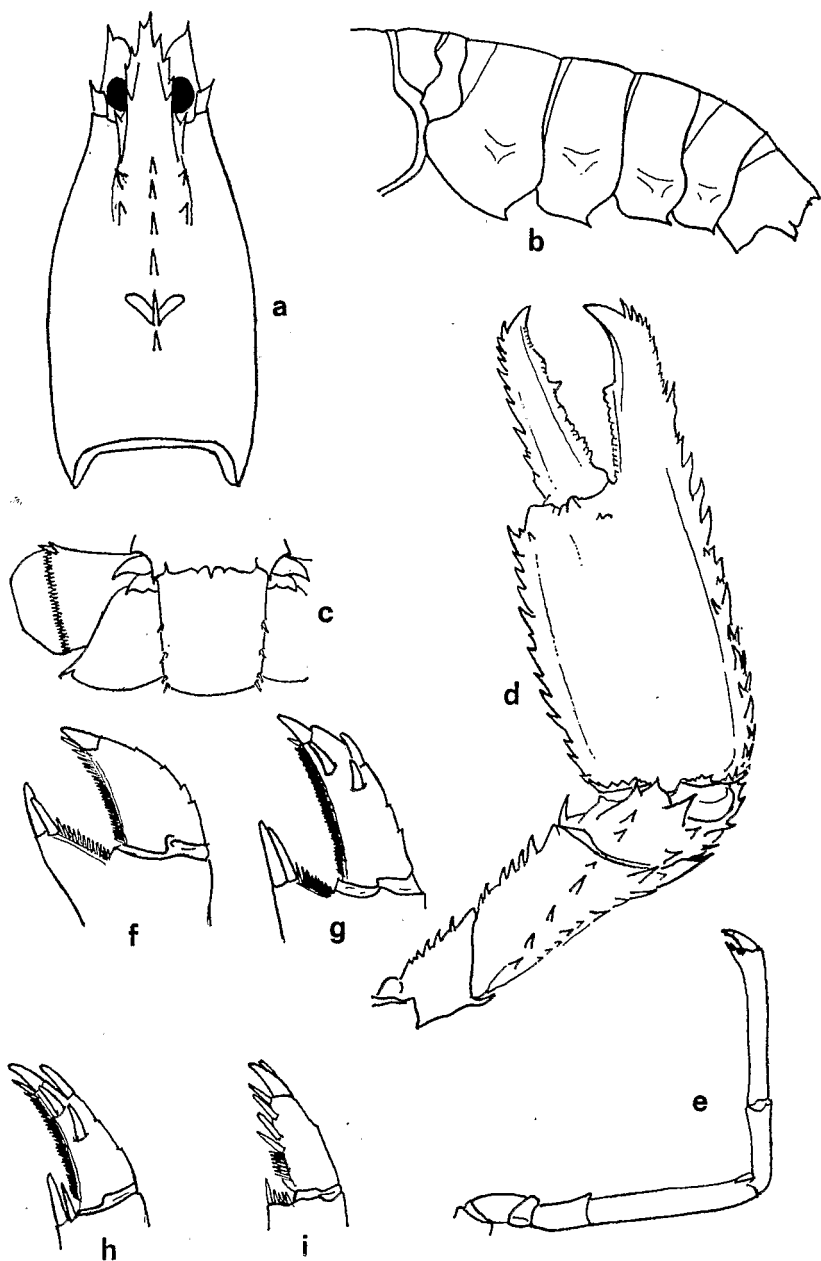


FIG. a-i. — *Enoplometopus callistus* nov. sp., holotype.  
a, carapace, vue dorsale ; b, abdomen, vue latérale ; c, telson et uropodes, vue dorsale ; d, chélipède droit ; e, péréiopode 2 droit ; f-i, péréiopodes 2 à 5, extrémité, vue extérieure.

pective est la suivante : 126 mm pour l'holotype et 159 mm pour le paratype. Tous les deux sont des mâles.

DIAGNOSE. — Le rostre est creusé en gouttière dorsalement ; sa longueur est environ deux fois plus grande que sa largeur à la base et est comprise deux fois et demie dans celle de la carapace (il est mesuré de l'apex au bord postérieur de l'orbite). Les épines latérales sont au nombre de trois de chaque côté chez l'holotype, de cinq à droite et quatre à gauche chez l'autre.

La carapace, légèrement aplatie latéralement, est à peu près deux fois plus longue que large. Selon la nomenclature proposée par HOLTHUIS (1946), on dénombre : deux dents post-cervicales (a), quatre dents médianes (b), deux dents latérales (c), une dent supraoculaire (d) et une dent intermédiaire (e). Il est à noter que le plus grand individu possède une cinquième dent médiane, réduite, masquée par la plus antérieure. Toutes ces épines sont fortes et dirigées vers l'avant. Le céphalothorax est recouvert d'une pilosité fine et serrée d'où émergent les épines. De place en place se dressent de longues soies isolées ou par groupes de trois ou quatre, en particulier sur les rangées d'épines et dans les intervalles séparant celles-ci. Les soies de la face ventrale du rostre sont longues, raides et dirigées ventralement ; celles qui garnissent presque entièrement le bord de la carapace sont courtes et souples.

Le premier segment abdominal est court et étroit, comme dans les autres espèces du genre ; ses pleures sont réduites et il n'y a pas de sillon près du bord postérieur. Les pleures du deuxième segment sont très développées, recouvrant entièrement celles du premier et en partie celles du troisième. Elles se terminent par une épine assez forte recourbée vers l'arrière et ont un bord antérieur garni de tubercules de même que pour les segments 3 et 4 ; mais la taille des épines et le nombre des tubercules diminuent du segment 2 vers le segment 4. Aux segments 5 et 6 la pleure forme simplement un angle aigu. Le bord postérieur du segment 6 porte trois dents médianes à la face dorsale, celle du milieu étant la plus forte ; il est aussi marqué de chaque côté d'une profonde incision latérale.

Le telson est à peu près aussi long que large à la base. Les bords latéraux sont droits et pourvus de trois épines : une médiane, une subapicale et une intermédiaire. L'angle postéro-latéral est arrondi et porte une épine. Le bord postérieur est nettement convexe.

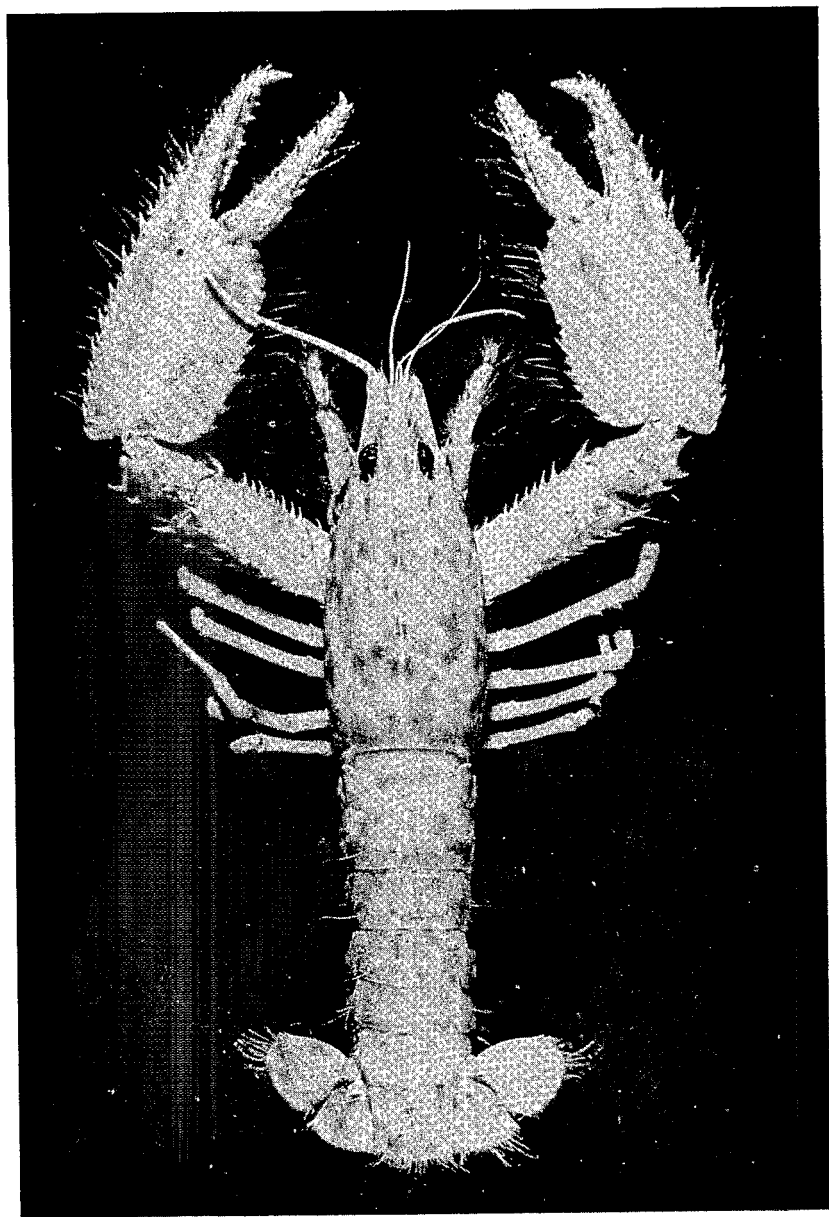
L'abdomen et le telson sont revêtus de la même pubescence que la carapace, sauf aux bords antérieur et postérieur des segments ainsi que sur une ligne médiane. En outre, on observe de longues soies implantées par groupes de trois à cinq surtout vers le bord postérieur et les faces latérales des segments abdominaux. Les pleures sont bordées ventralement d'un rang de soies raides horizontales. Sur le telson, deux rangées de grandes soies se disposent en deux lignes convergentes en forme de V renversé.

Les yeux sont globuleux, en partie recouverts par le rostre. Les cornées sont noires, légèrement plus longues que le pédoncule oculaire.

Le segment 1 du pédoncule antennulaire est environ aussi long que le segment 3. Les flagelles font à peu près  $1/3$  à  $1/4$  de la longueur totale, l'intérieur étant plus long et plus fin.

Le segment basal et le segment suivant du pédoncule antennaire portent les mêmes épines que dans les autres espèces du genre. Le flagelle est aussi long que le corps.

Les pièces buccales ont été dessinées sans avoir été démontées.



*Enoplometopus callistus* sp. nov.

Le premier péréiopode est fort, sa longueur totale sensiblement égale à celle du corps. La pince est fortement aplatie, environ deux fois et demie plus longue que large. Son épaisseur correspond à peu près au sixième de sa longueur. Les doigts représentent du tiers à la moitié de la longueur de la pince. Le dactyle possède ou non des épines au bord extérieur. On compte deux tubercules aux faces inférieure et supérieure : l'un à la base du doigt fixe et l'autre au milieu de la base du dactyle. Les bords de la paume sont garnis d'une double rangée d'épines entre lesquelles se trouvent quelques tubercules. Les pinces portent elles aussi un revêtement tomenteux sauf à l'extrémité des doigts et sont bordées de très longues soies (jusqu'à deux centimètres) dirigées vers l'avant.

Les péréiopodes 2 à 5 deviennent de plus en plus courts postérieurement. Le propode est long, environ quatre fois la longueur du dactyle. Le mérus est à peu près aussi long que le propode, le carpe moitié plus court et l'ischion fait environ  $1/3$  à  $1/4$  du propode. Les péréiopodes 2 et 3 sont chélatés, le nombre et la disposition des longues épines articulées de la face extérieure du dactyle y sont identiques chez les deux individus, alors que les dactyles des péréiopodes 4 et 5 portent deux épines supplémentaires chez le paratype.

Le sternum est constitué de plaques épineuses formant une gouttière où se replie la première paire de pléopodes. La première plaque située en arrière des bases des péréiopodes 1 est munie de deux paires d'épines. La seconde plaque, un peu plus grande, entre les péréiopodes 2, se termine par quatre épines et en porte deux petites à sa base. Entre les péréiopodes 3 et 4, les plaques suivantes sont soudées et la gouttière est plus creusée. La plaque antérieure porte trois ou quatre épines latérales et l'autre cinq dents antérieures et une dent postérieure. L'article basal des péréiopodes 5 est muni d'une expansion en bouton qui ferme postérieurement la gouttière. Le bord entier du sternum est frangé de soies.

Les premiers pléopodes mâles sont modifiés en organe copulateur. Ils atteignent la base des péréiopodes 4. L'organe qu'ils constituent est formé de deux lames verticales très dures accolées, entre lesquelles est ménagé un canal. Le deuxième pléopode est biramé comme tous les autres et porte en outre un stylambys et un appendix masculina.

Les lames des uropodes sont grossièrement triangulaires. L'endopodite porte une épine dans l'angle postéro-latéral. L'exopodite est divisé en deux par un sillon transversal dont le bord antérieur est garni de dents régulières : l'angle postéro-latéral est muni de deux fortes épines dont l'interne plus longue est articulée. Le bord postérieur des uropodes et du telson est frangé de longues soies raides et plumeuses recourbées ventralement (5-6 millimètres).

COULEUR. — La teinte générale est d'un rouge vineux soutenu. La carapace, l'abdomen et les pinces portent des macules rouges plus foncées. Un certain nombre de taches blanches régulièrement disposées ornent les appendices et le telson (sur la photographie de la planche I, ces taches sont peu apparentes). Les pleures abdominales portent elles aussi une tache blanche à l'angle postérieur. De plus, la pleure du deuxième segment possède deux taches semblables sur le bord antérieur. On observe en outre des marbrures jaunâtres, en particulier au bord postérieur des segments abdominaux et à la base des épines. Les longues soies sont dorées. L'indument des surfaces du corps a une teinte gris vert sur l'animal frais.

DISCUSSION. — Parmi les cinq espèces décrites, *Enoplometopus callistus* se distingue immédiatement de *E. pictus* et de *E. occidentalis* par la forme de ses

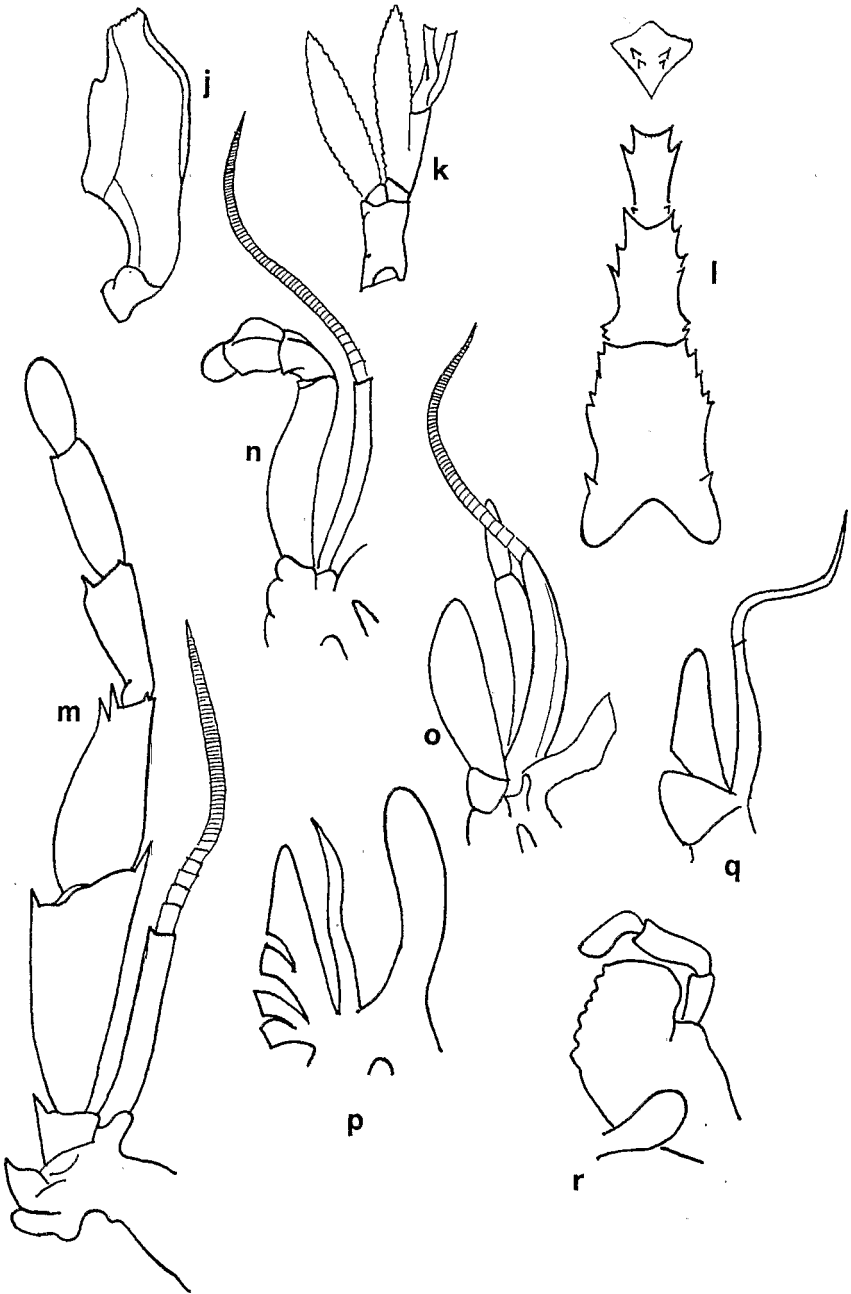


FIG. j-r. — *Enoplometopus callistus* nov. sp., holotype.

j, pléopode 1, mâle ; k, pléopode 2, mâle ; l, sternum, vue ventrale ; m, maxillipède 3 ; n, maxillipède 2 ; o, maxillipède 1 ; p, maxille ; q, maxillule ; r, mandibule.

Les pièces buccales ont été dessinées en place et les épipodites ne sont pas figurés. La pilosité n'a jamais été représentée.

pleures abdominales. Il diffère de *E. holthuisi* notamment par la forme, les proportions et la garniture épineuse des chélipèdes. Il se rapproche davantage de *E. dentatus* qui est jusqu'à présent la seule forme décrite de l'Atlantique. Il s'en écarte cependant par les caractères suivants :

— Chez *E. dentatus*, les chélipèdes sont plus longs et plus fins et sont garnis latéralement d'épines plus fortes mais moins nombreuses.

— Les épines médianes de la carapace sont au nombre de quatre chez la nouvelle espèce et de cinq chez *E. dentatus*, tandis que les épines latérales sont respectivement de 2 et 3.

— Les épines des pleures abdominales sont moins accusées chez *E. callistus*.

— Le bord postérieur du dernier segment abdominal porte trois épines chez *E. callistus* au lieu de deux chez l'autre.

— Le nombre des épines latérales du telson est le même mais leur disposition est différente, les deux antérieures étant plus proches l'une de l'autre chez *E. dentatus* et nettement séparées chez la seconde.

— Enfin, la garniture épineuse des segments des périopodes diffère aussi notablement.

Chargés de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Centre de Recherches Océanographiques,  
B.P. V 18, Abidjan (Côte d'Ivoire).

#### BIBLIOGRAPHIE

- BARNARD, K. H., 1950. — Descriptive catalogue of south african Decapod Crustacea. *Ann. S. Afr. Mus.*, **38**, pp. 1-864.
- FOREST, J., 1959. — Résultats scientifiques des campagnes de la Calypso. Campagne 1956 dans le golfe de Guinée et aux îles Principe, São Tomé et Annobon. *Ann. Inst. Océanogr. Monaco*, **37**, pp. 3-36.
- GORDON, I., 1968. — Description of the holotype of *Enoplometopus dentatus* Miers with notes on other species of the genus (Decapoda), *Crustaceana*, **15**, pp. 79-97.
- HOLTHUIS, L. B., 1946. — The Decapoda Macrura of the Snellius Expedition. *Temminckia*, **7**, pp. 1-178.
- LUTKEN, C., 1865. — *Enoplometopus antillensis* LTK, en ny vestindisk Hummer Art. *Vidensk. Medd. Dansk. Naturh. Foren. Kbh.*, **6**, pp. 265-268.
- MIERS, E. J., 1880. — On a collection of Crustacea from the Malaysian region, III. Crustacea Anomura and Macrura (Except Penaeidae). *Ann. Mag. nat. Hist.*, **5**, **5**, pp. 370-384.
- MILNE EDWARDS, A., 1862. — Faune carcinologique de l'île de la Réunion, in L. MAILLARD : Notes sur l'île de la Réunion (Bourbon), Annexe F., F1-F16.

100

**SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE  
 DU GENRE ENOPLOMETOPUS A. MILNE EDWARDS  
 DU GOLFE DE GUINÉE :  
 ENOPLOMETOPUS CALLISTUS NOV. SP.  
 (Crustacea, Decapoda, Homaridea)**

Par A. INTÈS et P. LE LÉUEFF



BULLETIN DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

2<sup>e</sup> Série — Tome 41 — N° 6, 1969 (1970), pp. 1442-1447.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

16 JUIL. 1970

n° 14181ex1